Lutte contre le harcèlement et les violences dans l'enseignement supérieur : de nouvelles mesures pour protéger les étudiant.e.s



En juin dernier, le Parlement de la Fédération Wallonie-

Bruxelles a adopté un **décret luttant contre le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles et les discriminations** dans l'**enseignement supérieur**. Une **avancée majeure** en matière de protection des étudiant.e.s ! Ce texte est entré en vigueur en septembre 2026.

L'objectif ?

Accompagner les étudiant.e.s victimes de violence, de harcèlement ou de discrimination, en les plaçant au cœur du dispositif et en leur facilitant l'accès à une aide adaptée.

Comment ?

Chaque établissement devra prévoir un **point de contact** pour accueillir, informer, conseiller les personnes impliquées ou témoins d'une telle situation.

De plus, chaque pôle académique devra créer une **cellule d'écoute et d'accompagnement** pour offrir un accompagnement psychologique, social et juridique aux étudiant.e.s.

Le décret prévoit **d'autres mesures**, notamment : des plans de préventions dans les établissements, des procédures internes de traitement de signalement et de traitement des plaintes, des mesures disciplinaires à l'encontre des auteurs des faits.

Toutefois, ce décret ne couvre **que** les **violences entre étudiant.e.s**, excluant ainsi les autres personnes du milieu universitaire de son champ d'application (doctorant.e.s, chercheur.eus.e, personnel académique,…).

Législation homosexualité

Cadre légal sur les personnes de même sexe : cohabitation légale, mariage, adoption, filiation, procréation médicalement assistée, discrimination

---

- Thématiques
- Actualités
- Activités
- À propos
- Permanences

Salon CAP Aventure ce mercredi à Liège : Infor Jeunes y participe



Ce salon sur la mobilité internationale et les séjours linguistiques est organisé par le [Service Jeunesse de la Ville de Liège]

Infor Jeunes y participe !

Au programme :

Découverte des différents programmes de mobilité internationale :

- Chantiers et volontariat
- Années scolaires à l'étranger
- Stages linguistiques pendant les vacances scolaires
- Séjours au pair
- Programmes d'échange
- Programme-Vacances-Travail

Quand ?

Le mercredi 4 novembre de 12h à 17h

Où ?

La Cité des Métiers
Allée Zoé Gatti de Gamond, 4/11
4000 Liège

Public cible

Les jeunes de 15 à 25 ans ayant envie de bouger, de découvrir le monde ou d'apprendre une langue

-> Pour plus d'infos



Transition de genre : modification de l’enregistrement du sexe et changement de prénom(s)

Tout savoir sur la transition de genre : Modification de l’enregistrement du sexe ou changement de sexe juridique, modification du prénom, procédures non-médicalisées…

- Thématiques
- Actualités
- Activités
- À propos
- Permanences

Allocations d’études : délai prolongé jusqu’au 2 novembre 2026



En raison de l’inaccessibilité du site des Allocations d’études pendant 48 heures, le délai pour introduire une demande d’allocation d’études pour l’année scolaire et académique 2026-2027 est prolongé jusqu’au **lundi 2 novembre 2026 à 23 h 59**.

Cette prolongation concerne les élèves de l’enseignement secondaire ainsi que les étudiants de l’enseignement supérieur.

Les demandes peuvent être introduites via le site officiel des Allocations d’études.

Vous pouvez passer à notre permanence au 339 de la chaussée de Louvain de 13h à 18h pour faire la demande en ligne.

RGPD

Politique de cookies (EU)

- Suivre
- Suivre
- Suivre

INFOR JEUNES ASBL

Chaussée de Louvain, 339
1030 Bruxelles
Tél.: 02 733 11 93
inforjeunes@jeminforme.be

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES